

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 3 juin 1998, par lequel monsieur le président :

**A - Expose ce qui suit :**

Par délibération n° 95-0025 en date du 25 septembre 1995, vous avez désigné les trois représentants de la Communauté urbaine au sein du Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE).

A la suite des modifications de la composition de notre conseil, il convient de procéder au remplacement de madame Rives ;

**B - Propose** de désigner un représentant au sein du conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) ;

Vu le présent dossier ;

Vu sa délibération n° 95-0025 en date du 25 septembre 1995 ;

Ouï l'avis de sa commission domaine et administration générale ;

Ouï le résultat du scrutin ;

**DELIBERE**

**Désigne** madame Roure au sein du conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE), pour représenter la Communauté urbaine.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,